

Des déclarations d'un opposant sur le second tour des présidentielles sont condamnées en Équateur



Quito, 24 mars (RHC)- Le Conseil National Électoral de l'Équateur a rejeté les déclarations du candidat de l'opposition à la vice-présidence, Andrés Páez, qui a signalé que son organisation CREO-SUMA révélera les résultats du second tour avant la fermeture officielle des bureaux de vote.

Le conseil électoral a réaffirmé son rejet des interférences dans le déroulement normal des délais établis par la loi.

Il a souligné que Páez ne pourra pas violer les dispositions sur le silence du prosélytisme pendant les élections.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/125133-des-declarations-dun-opposant-sur-le-second-tour-des-presidentielles-sont-condamnees-en-equateur>



Radio Habana Cuba